

## Qui sont les 8 500 diplômés supplémentaires du baccalauréat professionnel agricole entre 2011 et 2015 ?

En 2015, le Ministère de l'agriculture a délivré par la voie d'un examen 68 000 diplômes, soit 8 900 de plus qu'en 2011. Cette hausse concerne avant tout le baccalauréat professionnel qui compte 8 500 diplômés supplémentaires par rapport à 2011. Les spécialités *Services aux personnes et aux territoires* et *Conduite et gestion des entreprises agricoles - Système à dominante élevage* sont celles qui contribuent le plus à cette augmentation.

La session 2015 est marquée par la candidature aux examens de la première promotion ayant préparé le diplôme du baccalauréat professionnel dans son intégralité en trois ans suite à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle (RVP). Cette dernière a contribué à abaisser l'âge des candidats et à accroître la part des élèves parmi les diplômés par rapport aux apprentis et aux adultes, tout en conservant l'équilibre garçons-filles.

L'année 2015 est marquée par la fin de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle [Encadré]. 67 861 diplômes par examen ont été délivrés en 2015 par le Ministère de l'agriculture pour 79 518 candidats présents à l'examen.

Le taux de réussite est donc globalement stable car 85,4 % des candidats présents ont été admis en 2015 contre 85,2 % en 2011.

### Davantage de diplômés du baccalauréat

Par rapport à 2011, 8 868 diplômés de plus ont été délivrés en 2015.

C'est avant tout le nombre de diplômés du baccalauréat professionnel qui a progressé sur la période 2011-2015, avec 8 514 admis supplémentaires. Cette hausse de 60 % permet presque aux diplômés de niveau IV d'égaliser en nombre les diplômés de niveau V (BEPA, CAPA). En 2015, les diplômés de niveau IV représentent désormais 41 % des diplômés contre 34 % en 2011 [Tableau 1].

Pour le niveau V, deux tendances inverses sont observées : l'augmentation du nombre de diplômés du CAPA (+ 1 216 diplômés soit + 21 %) et la diminution du

nombre de diplômés du BEPA (- 579 diplômés soit - 3 %).

L'augmentation des admis au baccalauréat professionnel entre les sessions 2011 et 2015 s'explique également par la transformation des derniers Brevets de Techniciens Agricoles (BTA) en baccalauréats professionnels en 2013 ainsi que par la diminution du nombre de candidats au baccalauréat technologique *Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant* (STAV).

### Une tendance à la hausse des taux de réussite

Entre 2011 et 2015, les taux de réussite sont à la hausse : + 1 point pour les BTSA, + 2,7 points pour les CAPA, + 2,9 points pour les BEPA et même + 7,1 points pour le baccalauréat *Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant* (STAV).

Cette hausse de 7,1 points s'explique en partie par la mise en place en

**Tableau 1 : Comparaison du nombre de diplômés par niveau en 2011 et 2015**

	2011		2015		Différence	Evolution
	Effectifs	%	Effectifs	%		
<b>Niveau V</b>	28 753	49%	29 390	43%	637	2%
CAPA	5 900	10%	7 116	10%	1 216	21%
BEPA	22 853	39%	22 274	33%	-579	-3%
<b>Niveau IV</b>	20 275	34%	27 556	41%	7 281	36%
Bac Pro	14 427	24%	22 941	34%	8 514	59%
Bac Techno	5 240	9%	4 615	7%	-625	-12%
BTA	608	1%	Rénovation		-	-
<b>Niveau III - BTSA</b>	9 965	17%	10 915	16%	950	10%
<b>Total</b>	58 993	100%	67 861	100%	8 868	15%

2015 d'une épreuve de rattrapage ; le taux de réussite a ainsi progressé de 5,1 points entre 2014 et 2015.

Le taux de réussite des bacheliers professionnels, qui avait augmenté en 2009 en raison de la mise en place d'une épreuve de contrôle, a été marqué par une baisse entre 2011 et 2012 liée à la rénovation de la voie professionnelle en première étape. Depuis, le taux de réussite des candidats au baccalauréat professionnel s'est stabilisé, aux alentours de 83 % d'admis.

### Des candidats plus jeunes au baccalauréat professionnel

La mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle a eu pour effet, en réduisant à trois ans au lieu de quatre la préparation d'un baccalauréat professionnel, de modifier la composition de la

population des candidats au baccalauréat professionnel. Aussi, la comparaison des caractéristiques des candidats à ce diplôme entre 2011 et 2015 permet d'observer les effets de cette rénovation sur l'accès à ce diplôme.

En 2015, sur les 28 430 candidats qui se sont présentés au baccalauréat professionnel, 10 268 avaient 18 ans ou moins alors que seulement 195 candidats sur 16 524 étaient dans ce cas en 2011. Les candidats de 18 ans et moins représentent désormais 36 % de l'ensemble des candidats [Figure 1].

Le rajeunissement de la population candidate se traduit aussi par une augmentation du nombre de candidats âgés de 19 ans et une baisse du nombre de candidats de 20 à 23 ans.

Ce rajeunissement n'explique pas à lui seul la baisse du taux de réussite puisqu'en 2015 comme en 2011, l'avancée en âge est un facteur de baisse du taux de réussite. Ainsi, en 2015, 89 % des candidats âgés de 18 ans ont été diplômés contre 77 % pour ceux de 23 ans.

Au final, ce sont 9 000 jeunes de 18 ans et moins qui ont donc été admis au baccalauréat professionnel en 2015, soit 39 % des admis contre 1 % en 2011.

Les filles restent majoritaires parmi les inscrits au baccalauréat professionnel ; elles représentent 53,9 % des candidats en 2015 contre 52,7 % en 2011. Leur taux de réussite reste meilleur que celui des garçons même si l'écart tend à se réduire, passant de 2,9 points en 2011 à 1,8 point en 2015.

### Une augmentation du nombre de candidats de la voie scolaire

Parmi les 11 906 candidats supplémentaires au baccalauréat professionnel, 93 % sont des élèves. Les apprentis ne représentent que 3 % des nouveaux inscrits.

En 2015, 38 % des candidats supplémentaires par rapport à 2011 sont des élèves de l'enseignement privé à rythme approprié (4 200 candidats), 32 % de l'enseignement

Figure 1 : Evolution de l'âge des candidats inscrits au Baccalauréat professionnel

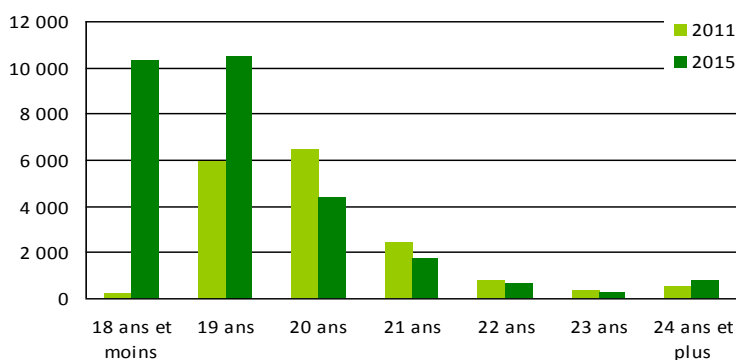


Tableau 2 : Comparaison du nombre de candidats au Baccalauréat professionnel par spécialité entre 2011 et 2015

	2011		2015		Différence	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agroéquipement	492	3%	910	3%	418	4%
Aménagements paysagers	2 701	16%	3 767	13%	1 066	9%
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	1 003	6%	1 652	6%	649	5%
Conduite et d'une entreprise du secteur canin et félin	295	2%	572	2%	277	2%
CGEA - Système à dominante cultures	670	4%	995	3%	325	3%
CGEA - Système à dominante élevage	2 605	16%	4 267	15%	1 662	14%
CGEA - Vigne vin	404	2%	591	2%	187	2%
Forêt	390	2%	446	2%	56	0%
Gestion des milieux naturels et de la faune	-	-	1 107	4%	-	-
Laboratoire contrôle qualité	-	-	437	2%	-	-
Productions aquacoles	146	1%	196	1%	50	0%
Productions horticoles	815	5%	1 166	4%	351	3%
Services aux personnes et aux territoires	5 766	35%	9 886	35%	4 120	35%
Technicien conseil vente de produits de jardin	275	2%	385	1%	110	1%
Technicien conseil vente en alimentation	449	3%	1 113	4%	664	6%
Technicien conseil vente en animalerie	513	3%	883	3%	370	3%
Technicien en expérimentation animale	-	-	57	0%	-	-
<b>Total</b>	<b>16 524</b>	<b>100%</b>	<b>28 430</b>	<b>100%</b>	<b>11 906</b>	<b>100%</b>

public (3 570 candidats) et 30 % de l'enseignement privé temps plein (3 250 candidats).

Plus d'un tiers de ces nouveaux candidats a préparé la spécialité *Services aux personnes et aux territoires*, soit 4 100 candidats supplémentaires [Tableau 2].

La spécialité *Conduite et gestion des exploitations agricoles – Système à dominante élevage* vient en deuxième position avec une hausse de 14 % du nombre de candidats entre 2011 et 2015 (1 662 candidats). La RVP a également bénéficié à la spécialité *Aménagements paysagers* dont le nombre de candidats a augmenté de 9 % (1 066 candidats).

### L'obtention d'un baccalauréat professionnel après un CAPA ou BEPA

La RVP, en plus d'avoir fait évoluer la structure de la population des candidats au baccalauréat professionnel, a permis de faciliter l'accès des diplômés du CAPA ou du BEPA au baccalauréat professionnel grâce à l'ouverture de classes de terminale au sein des établissements qui n'en proposaient pas.

En 2011, le rapport des admis du niveau IV professionnel sur les admis de niveau V (CAPA et BEPA) était très différent selon les régions, variant de 32 % pour la Provence-Alpes-Côte-d'Azur à 77 % pour le Limousin, soit 45 points d'écart.

Depuis, ces disparités régionales (hors DOM-COM) se sont considérablement réduites et l'écart entre les rapports régionaux minimum et maximum n'est plus que de 26 points en 2015 [Figure 2].

La région Bourgogne conserve sa place de première région pour l'accès au niveau IV des diplômés du niveau V. A l'inverse, la Picardie, la Basse Normandie, la Haute Normandie et l'Île-de-France ont les plus faibles rapports.

### La préparation d'un BTSA après un baccalauréat professionnel

Depuis 2014, la rénovation de la voie professionnelle impacte l'accès des bacheliers au BTSA. La part des titulaires d'un baccalauréat professionnel agricole parmi les présents à l'examen du BTSA atteint 33,9 % en 2015 alors qu'elle n'était que de 23,5 % en 2013.

Si la progression des inscrits au baccalauréat professionnel émane très majoritairement de candidats élèves, la progression des inscrits au BTSA concerne aussi bien des étudiants que des apprentis. Entre 2011 et 2015, le nombre d'admis au BTSA a augmenté de 10 %, soit 950 diplômés supplémentaires.

L'analyse de l'impact de la rénovation de la voie professionnelle sur l'accès au BTSA devra cependant être poursuivie dans les années à venir, les résultats au BTSA de 2015 ayant également été influencés par la

mise en place d'une session de remplacement pour la spécialité *Analyse et conduite des systèmes d'exploitation* avant sa rénovation.



[Données au format tableau](#)

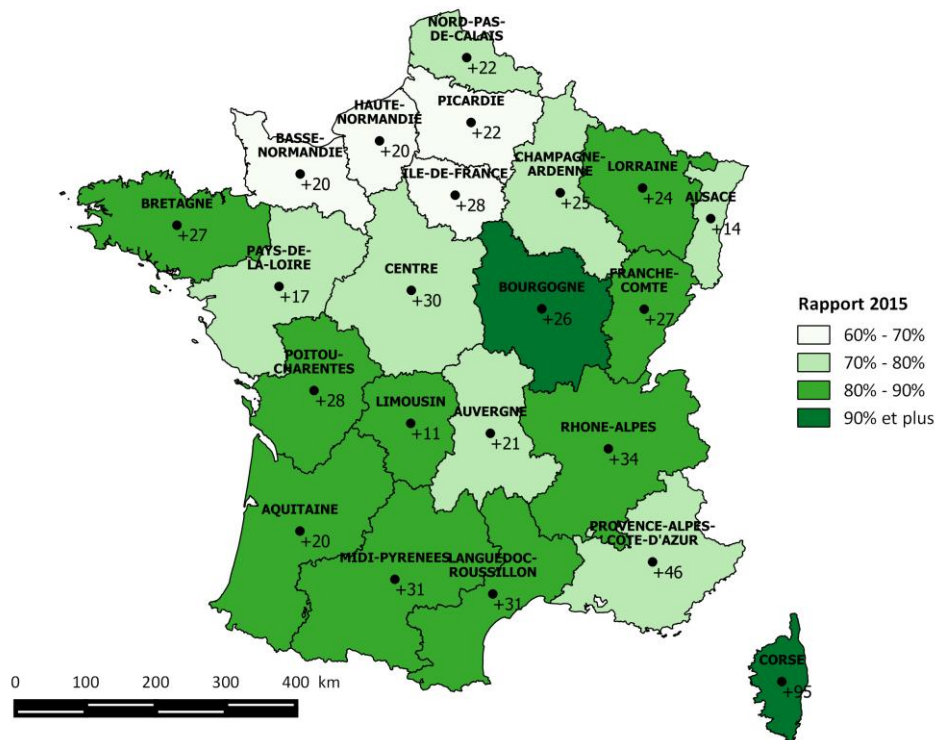
#### Source

Les résultats aux examens sont issus du système décisionnel de l'enseignement agricole (DeciEA).

#### Champ

Le champ couvert est celui de la session définitive, combinant les résultats des sessions de juin et de septembre et ce, pour l'ensemble des candidats de l'enseignement technique agricole de métropole et des DOM.

Figure 2: Rapport des admis de niveau IV professionnel sur les admis de niveau V Ecart régional en 2015 et différence en points par rapport à 2011



Source : MAAF - DGER

## L'évolution des diplômes sur la période 2009 - 2015

Le baccalauréat professionnel est un diplôme professionnel de niveau IV qui peut se préparer, à l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup> par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation professionnelle continue. Avec la rénovation de la voie professionnelle (RVP), le cursus de référence du Baccalauréat professionnel est désormais de 3 ans (classes de seconde, première et terminale professionnelles).

La RVP a concerné dès 2009 toutes les spécialités, à l'exception des spécialités *Services aux personnes et aux territoires* et *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Elevage et valorisation du cheval* qui ont été rénovées à la rentrée 2011.

C'est à la session d'examens de juin 2012 que les premiers candidats entrés en 2009 en seconde professionnelle se sont présentés au baccalauréat professionnel. Ils ont côtoyé, au cours de leurs années de première et de terminale professionnelles, les derniers candidats ayant préparé le baccalauréat en deux années après l'obtention d'un BEPA. Ce double flux de candidats se présentant au baccalauréat à la session de juin 2012 est l'une des conséquences de cette phase de transition. Ce phénomène s'est reproduit à la session 2014 pour les dernières spécialités engagées dans la rénovation.

En parallèle de cette rénovation, les derniers Brevets de Technicien Agricole (BTA) ont été transformés en spécialités nouvelles du baccalauréat professionnel ; cette transformation a aussi contribué à l'augmentation du nombre de diplômés du baccalauréat professionnel principalement à la session 2012.

La session 2015 est donc la première qui mesure les résultats de la mise en œuvre pleine et entière de la rénovation de la voie professionnelle. A ce titre, une comparaison des statistiques relatives aux examens de 2011 et 2015 permet d'observer les effets de cette rénovation sur l'accès aux diplômes.

## Pour en savoir plus...

### Les autres modalités de délivrance des diplômes

#### Les diplômés de l'enseignement agricole par unités capitalisables

La modalité des Unités Capitalisables (UC) concerne certains diplômes préparés par les voies de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage. Le diplôme pour lequel un candidat est inscrit est délivré dès lors que l'ensemble des UC constitutives de ce diplôme sont validées. Chaque UC est indépendante des autres et peut être obtenue dans n'importe quel ordre et à n'importe quel moment de la formation.

En 2015, les 9 320 diplômes délivrés selon la modalité des UC au sein des établissements de l'enseignement agricole se répartissent comme suit :

- 51 % sont de niveau V (CAPA, BPA) ;
- 49 % sont de niveau IV (BP).

En complément, 2 006 certificats de spécialisation de niveaux V, IV et III ont été attribués.

65 % de l'ensemble des diplômes acquis selon la modalité des UC l'ont été par la voie de la formation professionnelle continue et 35 % par la voie de l'apprentissage.

Entre 2011 et 2015, le nombre de diplômes délivrés selon la modalité des UC a augmenté de 12 %. Les diplômés par UC représentent, en 2015, environ 12 % de l'ensemble des diplômés de l'enseignement technique agricole.

#### L'obtention d'un diplôme grâce à la validation des acquis de l'expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une voie d'accès à la certification qui permet l'obtention d'un diplôme sans avoir suivi de formation préalable et sans s'engager dans une voie de formation. La validation peut s'obtenir à partir des expériences professionnelles, sociales ou bénévoles en rapport avec le diplôme sollicité.

Entre 2003 et 2014, 3 521 diplômes de l'enseignement technique agricole ont été délivrés par la VAE.

Sur les 394 dossiers examinés en 2014 par les jurys, 323 ont été validés. Les diplômes délivrés sont :

- pour 59 % de niveau IV (BP) ;
- pour 22 % de niveau III (BTSA) ;
- pour 19 % de niveau V (CAPA, BEPA).

La majorité des diplômes obtenus concerne le secteur de la production.

#### Source

Les résultats sont issus du système de gestion des examens de l'enseignement agricole (Indexa2).

Des données complémentaires sur ces deux voies d'accès aux diplômes de l'enseignement agricole sont disponibles sur le site [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr).

### Annexe 1 : Evolution du nombre d'inscrits, d'admis et des taux de réussite par filière entre 2001 et 2015 (Métropole et DOM – Session définitive)

	2011			2012			2013			2014			2015		
	Inscrits	Admis	% de réussite	Inscrits	Admis	% de réussite	Inscrits	Admis	% de réussite	Inscrits	Admis	% de réussite	Inscrits	Admis	% de réussite
CAPA	7 475	5 900	84,7%	7 648	6 141	85,9%	8 952	7 330	87,2%	9 160	7 611	88,1%	8 628	7 116	87,4%
BEPA	26 983	22 853	87,8%	26 784	23 291	89,9%	26 206	23 382	91,8%	26 092	23 271	91,7%	25 156	22 274	90,7%
Bac professionnel	16 524	14 427	90,0%	30 049	24 360	83,3%	23 616	18 751	82,3%	33 562	26 905	82,7%	28 430	22 941	83,5%
BTA	719	608	87,1%	41	27	75,0%	29	28	96,6%	Rénovation			Rénovation		
Bac technologique	6 699	5 240	79,9%	6 117	4 568	76,1%	5 870	4 527	78,5%	5 764	4 644	81,8%	5 375	4 615	86,9%
BTSA	13 511	9 965	76,7%	13 254	9 982	78,2%	13 480	9 753	75,3%	15 999	11 611	75,8%	14 594	10 915	77,7%
<b>Total</b>	<b>71 911</b>	<b>58 993</b>	<b>85,2%</b>	<b>83 893</b>	<b>68 369</b>	<b>84,3%</b>	<b>78 153</b>	<b>63 771</b>	<b>84,6%</b>	<b>90 577</b>	<b>74 042</b>	<b>84,6%</b>	<b>82 183</b>	<b>67 861</b>	<b>85,4%</b>

### Annexe 2 : Admis selon le diplôme et la nature de l'apprenant en 2015 (Métropole et DOM – Session définitive)

	Adultes		Apprentis		Elèves / Etudiants		Formés à distance		Non scolarisés*		Ensemble	
	2011	2015	2011	2015	2011	2015	2011	2015	2011	2015	2011	2015
CAPA	146	203	1 671	1 609	3 903	5 151	3	-	177	153	5 900	7 116
BEPA	126	54	1 787	1 671	20 700	20 417	8	1	232	131	22 853	22 274
Bac professionnel	184	166	2 228	2 409	11 810	19 942	93	105	112	319	14 427	22 941
BTA	-	Rénovation	21	Rénovation	571	Rénovation	-	Rénovation	16	Rénovation	608	Rénovation
Bac technologique	9	-	-	-	5 069	4 546	26	17	136	52	5 240	4 615
BTSA	460	488	2 046	2 509	6 901	7 346	141	119	417	453	9 965	10 915
<b>Total général</b>	<b>925</b>	<b>911</b>	<b>7 753</b>	<b>8 198</b>	<b>48 954</b>	<b>57 402</b>	<b>271</b>	<b>242</b>	<b>1 090</b>	<b>1 108</b>	<b>58 993</b>	<b>67 861</b>

\* ou scolarisés dans un établissement privé hors contrat

### Annexe 3 : Taux de réussite selon le diplôme et la nature de l'apprenant en 2015 (Métropole et DOM – Session définitive)

	Adultes		Apprentis		Elèves / Etudiants		Formés à distance		Non scolarisés*		Ensemble	
	2011	2015	2011	2015	2011	2015	2011	2015	2011	2015	2011	2015
CAPA	87,4%	91,4%	83,8%	86,5%	86,8%	88,9%	n.s.	-	59,4%	58,0%	84,7%	87,4%
BEPA	84,0%	87,1%	89,1%	90,2%	88,1%	90,8%	n.s.	n.s.	65,2%	80,4%	87,8%	90,7%
Bac professionnel	91,1%	86,9%	86,0%	81,2%	91,3%	84,2%	85,3%	85,4%	55,2%	62,8%	90,0%	83,5%
BTA	-	Rénovation	n.s.	Rénovation	88,7%	Rénovation	-	Rénovation	n.s.	Rénovation	87,1%	Rénovation
Bac technologique	n.s.	-	-	-	80,5%	87,4%	n.s.	n.s.	62,4%	57,1%	79,9%	86,9%
BTSA	77,7%	78,2%	71,8%	73,1%	80,6%	81,7%	69,8%	68,0%	53,1%	54,3%	76,7%	77,7%

\* ou scolarisés dans un établissement privé hors contrat

n.s. : Non significatif

#### **Annexe 4 : Admis par région et filière en 2015 (Métropole et DOM – Session définitive)**

	<b>CAPA</b>	<b>BEPA</b>	<b>Bac pro</b>	<b>Bac techno</b>	<b>BTSA</b>	<b>Toutes filières</b>
Alsace	179	182	269	108	127	865
Aquitaine	255	1 352	1 325	265	809	4 006
Auvergne	199	681	649	165	270	1 964
Basse-Normandie	424	1 100	991	115	363	2 993
Bourgogne	183	875	941	198	412	2 609
Bretagne	636	2 292	2 344	328	910	6 510
Centre	482	1 052	1 107	260	437	3 338
Champagne-Ardenne	184	566	549	162	273	1 734
Corse	-	45	64	8	7	124
Franche-Comté	145	725	711	137	439	2 157
Guadeloupe	43	111	142	17	9	322
Guyane	53	55	30	14	10	162
Haute-Normandie	233	537	501	116	252	1 639
Île-de-France	361	508	583	133	322	1 907
La Réunion	108	167	162	25	51	513
Languedoc-Roussillon	282	847	945	191	472	2 737
Limousin	60	383	383	98	270	1 194
Lorraine	238	513	633	144	349	1 877
Martinique	25	107	93	18	20	263
Mayotte	17	30	29	-	-	76
Midi-Pyrénées	266	1 205	1 239	332	681	3 723
Nord-Pas-de-Calais	371	951	967	354	558	3 201
Pays de la Loire	734	2 617	2 505	345	1 098	7 299
Picardie	272	683	601	115	235	1 906
Poitou-Charentes	229	1 094	1 118	152	399	2 992
Provence-Alpes-Côte d'Azur	343	893	978	252	318	2 784
Rhône-Alpes	641	2 571	2 658	494	1 252	7 616
<b>Ensemble des régions</b>	<b>6 963</b>	<b>22 142</b>	<b>22 517</b>	<b>4 546</b>	<b>10 343</b>	<b>66 511</b>
Candidats libres	153	131	319	52	453	1 108
Formés à distance	-	1	105	17	119	242
<b>Total général</b>	<b>7 116</b>	<b>22 274</b>	<b>22 941</b>	<b>4 615</b>	<b>10 915</b>	<b>67 861</b>



**Annexe 5 : Admis et taux de réussite selon la filière et la spécialité en 2011 et 2015 (Métropole et DOM – Session définitive)**

	2011		2015	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
<b>CAPA</b>	<b>5 900</b>	<b>84,7%</b>	<b>7 116</b>	<b>87,4%</b>
Agriculture des régions chaudes	-	-	39	92,9%
Lad jockey - Lad driver	72	97,3%	<i>Rénovation</i>	
Lad-cavalier d'entraînement	-	-	93	96,9%
Maréchalerie	169	65,0%	154	65,8%
Production agricole et utilisation des matériels - Productions animales	335	95,4%	497	95,2%
Production agricole et utilisation des matériels - Productions végétales	246	87,9%	257	87,4%
Productions horticoles - Pépinières	68	82,9%	65	83,3%
Productions horticoles - Productions florales et légumières	687	84,3%	578	86,9%
Productions horticoles - Productions fruitières	1	100,0%	7	100,0%
Services en milieu rural	1 919	90,5%	2 969	92,5%
Soigneur d'équidés	391	89,1%	469	92,7%
Travaux forestiers - Bûcheronnage	97	86,6%	75	93,8%
Travaux forestiers - Sylviculture	42	91,3%	36	85,7%
Travaux paysagers	1 769	78,0%	1 813	79,0%
Vigne et vin	104	89,7%	64	91,4%
<b>BEPA</b>	<b>22 853</b>	<b>87,8%</b>	<b>22 274</b>	<b>90,7%</b>
Agriculture des régions chaudes	59	59,6%	-	-
Animalerie - Laboratoire	49	92,5%	<i>Rénovation</i>	
Aide technicien en expérimentation animale	-	-	45	88,2%
Alimentation et bio-industries	204	90,3%	200	90,9%
Activités hippiques - Cavalier d'entraînement, Lad driver, Lad jockey	174	89,7%	<i>Rénovation</i>	
Activités hippiques - Maréchal-ferrant	10	90,9%	<i>Rénovation</i>	
Activités hippiques - Soigneur aide animateur	747	86,4%	<i>Rénovation</i>	
Cavalier-soigneur	-	-	1 151	91,9%
Conseil-vente	1 625	89,6%	1 765	85,6%
Services - Secrétariat accueil	343	86,4%	-	-
Services - Services aux personnes	8 254	83,5%	8 158	92,9%
Travaux agricoles et conduite d'engins	1 302	92,1%	1 553	92,4%
Travaux aquacoles	153	92,2%	160	88,4%
Travaux de la vigne et du vin	378	92,6%	314	90,5%
Travaux de laboratoire	318	93,8%	357	91,8%
Travaux de l'élevage canin et félin	442	92,9%	480	93,6%
Travaux d'entretien de l'environnement	733	93,9%	930	89,6%
Travaux en exploitation d'élevage	3 909	94,1%	3 542	93,0%
Travaux forestiers	400	88,3%	364	89,7%
Travaux horticoles	1 007	91,0%	691	87,5%
Travaux paysagers	2 746	86,8%	2 564	84,4%

	2011		2015	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
<b>Bac professionnel</b>	<b>14 427</b>	<b>90,0%</b>	<b>22 941</b>	<b>83,5%</b>
Agroéquipement	423	87,9%	716	80,4%
Travaux paysagers	2 294	88,8%	Rénovation	
Aménagements paysagers	-	-	3 085	84,5%
Conduite et gestion des exploitations agricoles - Elevage et valorisation du cheval	857	89,0%	Rénovation	
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	-	-	1 283	81,4%
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin	259	89,9%	477	85,5%
Conduite et gestion des exploitations agricoles - Système à dominante cultures	575	88,9%	731	78,3%
Conduite et gestion des exploitations agricoles - Système à dominante élevage	2 159	85,4%	3 211	77,8%
Conduite et gestion des exploitations agricoles - Vigne et vin	327	84,3%	428	78,5%
Gestion et conduite de chantiers forestiers	351	92,1%	Rénovation	
Forêt	-	-	378	86,3%
Gestion des milieux naturels et de la faune	-	-	942	86,8%
Laboratoire contrôle qualité	-	-	371	87,3%
Productions aquacoles	126	88,7%	147	77,0%
Productions horticoles - Pépinières	99	93,4%	Rénovation	
Productions horticoles - Productions florales et légumières	583	88,1%	Rénovation	
Productions horticoles - Productions fruitières	14	100,0%	Rénovation	
Productions horticoles	-	-	910	81,5%
Services en milieu rural	5 282	93,4%	Rénovation	
Services aux personnes et aux territoires	-	-	8 369	87,2%
Technicien-conseil vente en animalerie	452	90,6%	Rénovation	
Technicien conseil vente en animalerie	-	-	732	85,6%
Technicien-conseil vente en produits horticoles et de jardinage	244	90,7%	Rénovation	
Technicien-conseil vente en produits de jardinage	-	-	290	80,8%
Technicien-vente et conseil qualité en produits alimentaires	335	89,1%	Rénovation	
Technicien conseil vente en alimentation - Produits alimentaires	-	-	743	78,2%
Technicien-vente et conseil qualité en vins et spiritueux	47	92,2%	Rénovation	
Technicien conseil vente en alimentation - Vins et spiritueux	-	-	81	80,2%
Technicien expérimentation animale	-	-	47	85,5%
<b>Bac technologique</b>	<b>5 240</b>	<b>79,9%</b>	<b>4 615</b>	<b>86,9%</b>



	<u>2011</u>		<u>2015</u>	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
<b>BTSA</b>	<b>9 965</b>	<b>76,7%</b>	<b>10 915</b>	<b>77,7%</b>
Technologies végétales - Agronomie et systèmes de culture	338	88,3%	Rénovation	
Technologies végétales - Amélioration des plantes	93	92,1%	Rénovation	
Technologies végétales - Protection des cultures	50	79,4%	Rénovation	
Agronomie - Productions végétales	-	-	476	79,2%
Analyse et conduite de systèmes d'exploitation	1 758	74,5%	Rénovation	
Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	-	-	2 111	82,7%
Aménagements paysagers	1 396	72,0%	1 433	72,2%
Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques	572	83,6%	654	86,3%
Aquaculture	125	71,4%	121	69,5%
Développement de l'agriculture des régions chaudes	30	54,5%	34	69,4%
Services en espace rural	342	78,6%	Rénovation	
Développement, animation des territoires ruraux	-	-	336	75,7%
Génie des équipements agricoles	159	72,3%	205	70,2%
Gestion et maîtrise de l'eau - Etudes et projets d'aménagements hydrauliques urbains et agricoles	205	80,1%	Rénovation	
Gestion et maîtrise de l'eau - Maîtrise de l'eau en agriculture et aménagement	71	64,5%	Rénovation	
Gestion et maîtrise de l'eau - Gestion des services d'eau et d'assainissement	358	75,1%	Rénovation	
Gestion et maîtrise de l'eau	-	-	572	85,3%
Gestion forestière	251	64,2%	309	66,7%
Gestion et protection de la nature - Animation nature	282	71,2%	Rénovation	
Gestion et protection de la nature - Gestion des espaces naturels	640	72,5%	Rénovation	
Gestion et protection de la nature	-	-	975	69,3%
Production horticole	408	88,1%	406	82,7%
Productions animales	777	81,0%	827	79,4%
Science et technologies des aliments - Aliments et processus technologiques	491	79,6%	520	79,9%
Science et technologies des aliments - Produits céréaliers	13	72,2%	27	81,8%
Science et technologies des aliments - Produits laitiers	85	78,7%	100	84,0%
Science et technologies des aliments - Viandes et produits de la pêche	42	87,5%	21	84,0%
Technico-commercial - Agrofournitures	123	82,0%	Rénovation	
Technico-commercial - Boissons vins spiritueux	234	84,2%	Rénovation	
Technico-commercial - Produits alimentaires	400	80,8%	Rénovation	
Technico-commercial - Produits d'origine forestière	96	87,3%	Rénovation	
Technico-commercial - Végétaux d'ornement	268	82,0%	Rénovation	
Technico-commercial	-	-	1 237	78,7%
Viticulture Oenologie	358	73,2%	551	75,9%